Une correspondance volumineuse saisie chez lui aurait confirmé l'instruction dans les soupçons qui depuis longtemps planaient sur sa moralité.

Dès le lendemain de son voyage à la rue du Bellay, cependant, un notable changement avait commencé à se produire dans l'état de Mlle Bartout. Ceux qui l'entouraient remarquèrent que sa santé déclinait de en jour. Un médecin qui la soignait, M. Lyon, signal a le mal comme grave.

Sur son conseil, la malade fut transportée, le quai la maison municipale de santé. Un mois après, la pauvre Gabrielle expiait par la mort les égarements de sa vie.

Le docteur Cabrol et M. Paul Ducrocq comparaissent devant le jury de la Seine, où les assistent comme avocats Me Demange et Me Lachaud.

Mlle Bartout mère se portera probablement partie civile aujourd'hui. Me Tézénas a été chargé par elle de suivre les débats.

Ils ne finiront que demain, car, après l'audition des vingt témoins à charge, le jury doit entendre plus de quarante témoins à décharge cités par les accusés : des officiers supérieurs, des médecins et des gens du monde pour le docteur ; des négociants pour le commissionnaire son complice.

Paris, 11 février, soir.

La cour d'assises a vu se succéder, de onze heures à deux heures et demie, tous les témoins dont on a pu lire plus haut le nom.

Ceux qu'avait fait assigner à décharge M. Ducrocq ont parlé de leurs rapports commerciaux avec lui : il est droit en affaires et paie bien.

Les témoins cités par la défense au nom du docteur Cabrol ont manifesté avec un rare ensemble les sentiments que leur inspire la vue de ce vieillard assis sur le banc des accusés.

Ils ont proclamé hautement son honorabilité, son désintéressement, et exprimé la surprise douloureuse ressentie par chacun d'eux à la première nouvelle de l'accusation dirigée contre leur ami.

Ces dépositions achevées, la cause a été renvoyée à demain pour le réquisitoire de M. l'avocat général Bouchez et les plaidoiries de Mes Demange et Lachaud.

NOUVELLES DU MATIN

Interpellation à la Chambre.

Paris, 11 février, 6 h. soir.

La Liberté annonce que M. Dréolle questionnera M. Cazot, demain au début de la séance de la Chambre, sur l'application de la loi de 1875, relative à la presse.

La réforme judiciaire.

Paris, 11 février, 5 h. 40 soir.

La commission sénatoriale relative à la réforme judiciaire a adopté l'article 11 du projet approuvé par la Chambre qui supprime le décret de 1852 relatif à la limite d'âge des magistrats.

Elle a discuté ensuite les modifications à apporter à la loi de 1821, visant la situation des magistrats devenus incapables.

L'enseignement primaire obligatoire

Paris, 11 février, 3 h. 45 soir.

La Commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'enseignement primaire obligatoire s'est réunie aujourd'hui.

Elle a adopté l'article 2 du projet lequel supprime les articles 18 et 44 de la loi de 1850 et accorde au ministre des cultes le droit d'inspection, de surveillance près de la direction des écoles primaires.

L'avancement dans l'armée

Paris, 11 février, 4 h. soir.

La Commission relative à l'avancement dans l'armée terminera aujourd'hui en 1re lecture l'examen de la loi qui lui est soemis.

Elle entendra, dans sa prochaine séance, M. le général Farre et arrêtera ensuite son vote sur chacun des articles.

Le service militaire et les séminaristes.

Paris, 11 février, 6 h. 10 soir.

Une pétition est actuellement signée en Bretagne en faveur du maintien de l'exemption du service militaire pour les ecclésiastiques.

Election législative a Mortagne

Paris, 11 février, 5 h, soir.

La *France* publie une lettre de M. Dugué de la Fauconnerie, adressée aux électeurs républicains de Mortagne contre la candidature de M. Bansard.

Cet ancien député dit que la candidature de M. Bausard qui ne répond ni aux principes républicains, ni aux intérêts de la région, est instituée seulement par colère et par rancune contre lui, tandis que la candidature, à lui, signifie au contraire l'apaisement et la réconciliation des deux branches de la grande famille démocratique.

M. Dugué de la Fauconnerie et le parti républicain

Le *XIXe Siècle* publie la lettre d'un électeur de l'arrondissement de Mortagne qui se prononce nettement contre la candidature de M. Dugué de la Fauconnerie.

Le même journal ajoute : « Cette lettre nous aurait convaincu si nous ne l'eussions été déjà.»

L'élection de Marvejols

C'est par erreur que plusieurs journaux, de diverse nuance, ont annoncé le retrait de la candidature de M. le baron Brun de Villeret, neveu de M. Rouher.

M. Brun de Villeret se présentera certainement aux suffrages des électeurs, et les conservateurs ont la plus grande confiance dans son succès.

Le scrutin de liste et M. Gambetta

On annonce que la proposition de rétablir le scrutin de liste sera discutée lundi ou mardi prochain, si M. Bardoux obtient de la Chambre un tour de faveur pour cette discussion, comme il en a le désir, dit-on Il paraît que M. Gambetta est impatient de ce débat ; il voudrait le précipiter. La majorité, naturellement, n'a pas la même hâte. Quelques députés de la gauche seraient d'avis qu'un tour de faveur n'est pas nécessaire. Leur avis prévaudra-t-il ?

Les Congrégations religieuses de femmes.

Le Français considère comme n'étant pas sérieux le bruit de négociations avec le St-Siège, au sujet des Congrégations religieuses de femmes.

Fermeture d'un cercle catholique.

Valence, 11 février, 6 h. 25 soir.

Un arrêté préfectoral ordonne la fermeture du cercle catholique de Dieu-le-fit, (Drôme.)

La candidature du duc d'Aumale

Le *Français* dément le bruit d'après lequel M. le duc d'Aumale songerait à fonder un journal pour préparer sa candidature à la présidence de la République.

Une décoration

Paris, 11 février, 4 h. 37, soir.

La *France* annonce que M. Levasseur, rédacteur en chef du *Courrier de l'Aisne*, est nommé chevalier de la Legion d'honneur.

Rumeurs inquiétantes.

On lit dans le *Peuple français* :

Nous avons déjà dit qu'il ne fallait pas avoir trop de confiance dans les délarations pacifiques qu'a faites M. de Bismarck dans le Reichstag.

On nous rapporte aujourd'hui « que M. Richter l'adversaire du prince de Bismarck, a accusé le chancelier, non pas dans la salle des séances, mais dans les couloirs, de ne vouloir se procurer des ressources que pour risquer la guerre après les élections générales en France. »

La politique extérieure de M. Gambetta et la « Gazette de l'Allemagne du Nord. »

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a publié, dans son numéro du 10 février, un second article dont voici la traduction, et qui est rédigé à peu près dans le même sens que celui dont nous avons parlé hier.

Voici le second article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord :*

« Il s'est produit un arrêt dans le développement de l'antagonisme qui existe en France sur les questions étrangères entre la politique du gouvernement et la politique de M. Gambetta, entre les sentiments pacifiques et les sentiments belliqueux. Lorsqu'il y a quelques semaines les journaux du groupe Gambetta (parmi lesquels il faut aujourd'hui, en ce qui concerne nos affaires étrangères, compter le *Journal des Débats*) ont fait valoir qu'un grand peuple ayant une large politique ne devrait pas trop craindre la guerre, on a pu croire que l'interpellation sur la question orientale tendrait à une attaque parlementaire contre le gouvernement.

« La défaite qu'a subie M. Gambetta dans la personne de son interpellant dévoué ainsi que le grand succès du discours du ministre Barthélemy Saint-Hilaire, permettent de croire que les sentiments paisibles vaincront, — aussi longtemps, au moins, que continueront les vues actuellement paisibles de tous les autres gouvernements européens.

» La paix se recommande d'ailleurs par le fait seul qu'il n'existe pour le moment, pas de cabinet en Europe qui ne désire éviter la guerre.

» Tous les cabinets s'unissent donc plus volontiers au gouvernement français actuel qu'à un gouvernement plus ou moins belliqueux qui pourrait le remplacer.

» La paix étant ainsi désirée partout, un gouvernement belliqueux importerait peu vu que la France serait complètement isolée. »

Un grave échec.

Londres, 11 février.

Une dépêche de Constantinople signale une lettre de Tunis, publiée par le journal arabe *El Jawaïl*, d'après laquelle le consul général de France à Tunis, ayant engagé le bey à se mettre sous la protection de la France. le bey a refusé:

Tout mauvais cas est niable, c'est pour cela sans doute que l'*Agence Havas* insinue que cette nouvelle pourrait être inexacte.

Un suicide démenti

Paris, 11 février, 3 h. soir.

Le suicide du directeur de la Cie d'assurances Le Lloyd et la découverte d'un déficit considérable dans sa comptabilité sont démentis.

Un assassinat à Marseille.

Marseille, 11 février.

Un jeune homme âgé de vingt-cinq ans a été assommé, la nuit dernière, dans la rue de l'Araignée.

On ignore son nom : aucun papier, une somme de deux francs seulement a été trouvée dans les poches du défunt.

Le Parlement Belge.

Bruxelles, 11 février.

La Chambre a voté, ce soir, la suppression de l'aumônerie de l'Ecole d'Horticulture de Gand et du traitement de l'aumônier de l'Ecole vétérinaire

Un deuil dans la famille impériale d'Autriche.

La princesse Elisabeth de Tour-et-Taxis, épouse du prince Michel de Bragance, vient de mourir en couches, à l'age de vingt et un ans, à Œdenbourg (Hongrie), où son mari, capitaine de hussards, tient garnison

Cette mort frappe en même temps la cour de Portugal et les alliées des deux familles.

M. Parnell à Paris

Londres, 11 février

M. Parnell n'est pas encore revenu à Londres. Son absence mystérieuse continue à intriguer beaucoup : on attend son retour pour demain au plus tard.

Inondation à la Nouvelle-Orléans

Nouvelle-Orléans, 11 février.

L'inondation couvre la ville sur une étendue de cinq milles carrés. Les eaux commencent à baisser.

Crise ministérielle en Egypte

Le Caire, 11 février.

Les bruits de crise ministérielle au Caire sont démentis. Le calme est parfait.

Le Caire, 11 février.

Il n'y a rien de fondé dans les bruits de changements ministériels.

L'ordre le plus parfait règne ici.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Décret approuvant la convention conclue entre la France, la Belgique et les Pays-Bas, pour la fixation du tarif télégraphique.

Décets nommant des maires et des adjoints,

Décret nommant un agent de change.

Décret portant nomination dans l'ordre national de la légion d'honneur.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

Circulaire du ministre de l'agriculture et du commerce, au sujet de l'emploi de l'acide salicilyque pour la conservation des denrées alimentaires.

Commission supérieure du phylloxera.

Nouvelles et correspondances étrangères.

Retours de diplomates

Il se pourrait que la démission de M. de Saint-Vallier, qui peut se faire attendre une dizaine de jours, mais pas plus, fut le point de départ d'une série de déterminations analogues que prendraient plusieurs diplomates français en exercice.

On parle notamment de la retraite de M. le comte Duchâtel qui, d'ailleurs, n'a pas réussi à Vienne.

Le général Chanzy, a Saint-Pétersbourg, est aussi dans une situation très difficile depuis que la politique de M. Gambetta a revêtu la livrée d'un servilisme presque honteux à l'égard de l'Angleterre.

Il n'est personne qui soit un peu au courant des nouvelles de l'extérieur qui ne sache combien M. Gladstone et sa politique sont antipathiques à la cour de Russie motive les concessions qu'ils à la politique russe.

Voilà donc nos gouvernants obligés de chercher dans le personnel politique dont ils disposent, trois titulaires pour les ambassades les plus importantes du service continental.

Où les trouvera-t-on si l'on ne veut pas aller jusqu'au nouvelles couches ?

M. Grévy et M. Gambetta

On assure qu'un différent a éclaté entre M. Grévy et M. Gambetta au sujet de l'élection de Mortagne.

M. Gambetta patronne M. Dugué de la Fauconnerie et M. Grévy dit hautement qu'il est temps que le président de la Chambre cesse le système de candidature officielle.

M. Grévy serait opposé à M. Dugué de la Fauconnerie.

Conclusion : la haine des deux présidents s'accroît.

M. Dugué de la Fauconnerie

M Dugué de la Fauconnerie vient d'adresser une nouvelle circulaire aux électeurs de Mortagne.

M. Dugué de la Fauconnerie n'admet pas que la candidature de M. Bausard des Bois se dresse en face de la sienne. Comment il y aurait plusieurs nuances dans le parti républicain ? C'est ce que M. Dugué de la Fauconnerie ne peut admettre.

« Ma candidature, à moi, dit-il, a ce grand mérite que sur moi non pourrait se faire l'apaisement dans nos communes par la réconciliation des deux branches de la grande famille démocratique se fusionnant en un seul groupe : les bleus et n'ayant plus désormais en face d'elles qu'un seul groupe : les blancs. »

Craignant déjà que le mandat pour lequel il a fait un si remarquable changement de front ne lui échappe, il rappelle a ses électeurs qu'ils ne le lui donneraient que pour six mois et promet dans six mois de s'incliner devant la discipline du parti dans lequel il entre. En attendant, M. Dugué de la Fauconnerie voudrait que ce parti s'inclinat devant lui et c'est l'opposé qui arrive.

Le voyage de M. Gambetta

Le *Voltaire* rectifie ainsi les faits qui ont donné lieu à la nouvelle d'un prétendu voyage de M. Gambetta à Vienne.

« La vérité est qu'il y a un mois précisons : le 10 janvier, jour de l'ouverture de la session, M. Friedman, député libéral autrichien se trouvant à Paris, a eu une entrevue avec M. Gambetta ; que dans cette entrevue, le président de la Chambre a dit que, la prochaine fois qu'il irait à Vienne, il ne voyagerait pas incognito comme il l'avait déjà fait. Cette conversation a été télégraphiée en substance à Vienne, à deux journaux le *Tageblatt* et la *Nouvelle Presse libre* et c'est de là qu'a pris son vol le canard qui s'est ensuite abattu à Berlin, puis à Paris.

Banquets démocratiques à Madrid

Le *Vollaire* annonce que des banquets démocratiques ont eu lieu hier à Madrid pour fêter l'anniversaire de la république espagnole en 1873. On ne signale aucun incident.

Mort du général Ragon

Legénérrl Ragon, général de division du génie, membre du comité des fortifications, grand-officier de la Légion d'honneur est mort à l'âge de 64 ans.

La Commission d'enquête sur les actes du général de Cissey

On lit dans l'*Agence Havas* :

La Commission d'enquête sur les actes de M. le général de Cissey a cité 160 témoins. Elle a entendu le dernier avant-hier, M. le général Berger.

Elle a procédé dans la séance d'hier, à l'examen des documents qu'elle a fait demander au ministère de la guerre. On ignore encore qui sera nommé rapporteur. Un seul point est établi : c'est que la Commission conclura à la complète honorabilité de M. le général de Cissey.

Deux sortes de faits ont été relevés.

Les faits relatifs au cas de l'intendant Guillot ;

Les irrégularités dans la comptabilité du génie signalées par la lettre des entrepreneurs Candas et Yvert. Encore ces irrégularités ne sont-elles pas entachées de concussion ; et le ministre de la guerre n'avait pas attendu pour les réprimer, la nomination de l'enquête Cissey puisque c'est la le motif qui a déterminé le général Farre à écarter du ministère le général Serre de Rivière, directeur du génie et M. Rissignol, directeur de la comptabilité.

PETITE BOURSE DU SOIR

Paris, 11 février, 9 h. 30, soir.

5 0/0	119 55	Rio	
Turc	13 55	Banque ottom.	571 87
Extérieure	20 15/16	Italien	88 52
Timbale		Hongrois	94 3/16
Egypte	360	Chemins turcs.	50 25

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier

L'affaire d'Andorre

Paris, 12 février.

Le gouverment semble disposé à s'engager dans une voie assez dangereuse en ce qui regarde l'arrangement des affaires de la république d'Andorre. On sait qu'une insurrection fort grave a éclaté dans ce petit état et se poursuit par les actes les plus violents. Or, l'un des partis en cause est ouvertement protégé par l'Espagne. Le commissaire français d'Andorre, a agi dans cette circonstance comme un véritable sectaire qui n'a pas notion de la gravité des actes internationaux. Il a littéralement engagé le gouvernement français dans un conflit. Pourtant le gouvernement ne semble pas disposé à le désavouer. Il serait d'autant plus regrettable de voir la France envoyer ses soldats sur ce territoire neutre sous prétexte d'y soutenir les partisans du suffrage universel que l'Espagne, qui verrait dans cette expédition une sorte d'attentat contre les droits incontestés et séculaires, vient de passer sous la domination d'hommes d'Etat pour qui l'alliance Allemande est le fondement même d'une politique fructueuse et durable.

Le ministre des affaires étrangères a télégraphié à M. Girard préfet de l'Ariège, qu'en présence de l'anarchie andorrane, il nommait commissaire pour poursuivre la solution de l'affaire, M. Imbert de Goubeyre, consul de France actuellement sans fonctions actives.

Le ministre invite le préfet à s'entendre avec M. Imbert qui arrivera dimanche à Foix et partira aussitôt pour l'Andorre.

Le suffrage universel en Italie

Rome, 11 février.

La réunion des délégués pour la question du suffrage unversel a élu aujourd'hui M. Bertani, président.

Elle a nommé ensuite une commission chargée de rédigée un ordre du jour conciliant les opinions des diverses nuances qui se manifestent dans l'assemblée.

Cet ordre du jour, invitant le pleuple à demander le suffrage universel, a été lu à la réunion.

Après quelques discours, il a été approuvé à l'unanimité.

L'assemblé a nommé alors comme présidents honoraires : Garibaldi, Campanella, Puppetta, Saffi.

Demain, on discutera la manière de notifier au peuple la décision prise aujourd'hui.

Autriche

Raguse 11 février.

Des soldats turcs ont commis des actes de profanation dans l'église catholique située près d'Alessio. Les tribus catholiques albanaises sont arrivées et les ont menacés de représailles.

La ligue agraire

Londres, 12 février.

Hier à Longhréa, en Irlande, M. Hibon, membre de la ligue agraire, a été condamné à 3 mois de prison pour avoir prononcé un discours séditieux.

La guerre du Transwall

Londres, 12 février.

Une dépêche du général Colley annonce que les Boers sont restés maîtres du champ de bataille.

Des forces ennemies considérables seraient concentrées dans le voisinage de Newscatle.

Le général Colley ayant offert, après l'affaire, des secours médicaux au commandant des Boers, celui-ci a décliné cette offre en termes pleins de courtoisie.

La guerre du Transwaal

Londres, 11 février.

Chambre des Communes. — Le très honorable Hugh C. E. Childers, secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, répondant à M. Stanley, déclare qu'il a offert par télégramme au général Colley des renforts considérables en infanterie, cavalerie, artillerie. Ces renforts pourraient être prêts dans dix jours. La réponse du général Colley est attendue. Les derniers télégrammes sont datés d'hier minuit.

CHAMBRE DES DÉPUTES

(Service télégraphique particulier)

Séance du 12 Février 1881.

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA.

La séance s'ouvre à 2 heures.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture 1o d'une lettre de M. de Bouville par laquelle ce député demande, un congé et 2o d'une autre lettre de M. le Procureur de la République de Paris constatant que le jugement qui avait été rendu contre M. de Bouville venait d'être annulé.

ADMISSION DE M. PAULON

La chambre valide l'élection de M. Paulon.

CONSEILS DE PRUD'HOMMES EN ALGERIE

La chambre procède à la discussion du projet de loi adopté par le Sénat, relatif à l'organisation des conseils de prud'hommes en Algérie.

Ce projet de loi est adopté.

QUESTION POSÉE PAR M. DRÉOLLE A M. CAZOT

M. DRÉOLLE adresse une question à M. Cazot sur l'application de la loi de 1875 sur la presse Il signale que des poursuites ont été dirigées contre un journal de Perpignan ayant annoncé qu'un billet de banque était perdu, lequel a été égaré depuis par le bureau de police et n'a pas été retrouvé.

Le journal a été poursuivi pour insinnations, conformément à l'article 6 de la loi de 1875 violé.

M. CAZOT dit que le journal de Perpignan a publié un article portant une atteinte à la police dont le personnel a été renouvelé Les imputations frappaient le personnel nouveau.

L'orateur approuve la procédure suivie.

M. DRÉOLLE proteste contre l'application de la loi.

L'incident est clos.

Bulletin du Commerce

COTONS

Dépêches télégraphiques. — Service spécial

Le Havre, 12 février 1 h. 30 soir.

Ventes 2,100 b. Les demandes pour la filature sont suivies. Les bons cotons sont fermes. Le Low-Middling Louisiane se trouvant dans le port est coté 81. Terme : Avril-Juin, 77,50 A ce prix il y a vendeurs.

Sont entrés dans le port du Havre : Le *City Boston* venant de la Nouvelle-Orléans, avec un chargement de 3,017 b. ;

Theobald, venant de Charleston, avec un chargement de 3,108 b. ;

Albina, venant de Charleston, avec un chargement de 2,502 b. ;

Mary Fane, venant de Galveston, avec un chargement de 2,276 b. ;

Cerès, venant de Galveston, avec un chargement de 1,240 b.

Service particulier	11 FÉVR	12 FEVR.
Act. Banque de France.	3930 00	2860 00
» Société générale.	666 00	667 00
» Crédit f. de France.	1630 00	1635 00
» Chemin autrichien	612 00	613 00
» Lyon	1580 00	1576 00
» Est	775 00	775 00
» Ouest	868 00	860 00
» Nord	1740 00	1738 00
» Midi.	1165 00	1170 00
» Suez	1563 26	1595 00
5 % Péruvien	26 5/8	26 1/4
Act. Banq. ottom. (anc.)	568 00	572 00
» Banq. ottom. (nouv.)	000 00	000 00
Londres court.	25 35 00	25 35 50
Créd. Mob. (act. nouv.)	720 00	720 00
Turc.	1355 00	1367 00

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger la signature

Propriétaire-gérant ALFRED REBOUX

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX

BULLETIN FINANCIER

DU 11 FÉVRIER

Deux heures. — Le raffermissement qui s'est produit hier en clôture, lorsqu'on a vu que la Banque de France n'avait pas jugé nécessaire d'élever le taux de l'escompte, malgré les retraits d'or, persiste aujourd'hui et sur la plupart des valeurs, la fermeté s'est même encore accentuée

Sans doute, et comme nous ne cessons de le répéter, un bru que mouvement en avant serait en ce moment peu facile à effectuer et, dans tous les cas, inopportun, mais une baisse sérieuse est considérée, avec raison comme improbable en présence de l'allégement incontestable de la place qui, depuis quelques jours va diminuer sensiblement le stock des titres flottants, principale cause de sa lourdeur.

Les places étrangères montrent des dispositions favorables. L'argent est assez facile en Allemagne, et les Consolidés anglais sont venus ce matin en avance de 1/8 à 93 13/ 6.

Depuis l'ouverture du parquet, le 5 0/0 s'est tenu de 119 55 à 119 60 ; le 3 0/0 à 84 35, et l'Amortissable à 85 65. Ce sont là, comme on le voit, les plus hauts cours d'hier.

Parmi nos grands établissements de crédit, la Banque hypothécaire est demandée de 632 50 à 635 et ses tendances à la hausse persistent, les capitalistes comprenant que cette Société financière a incontestablement devant elle un brillant avenir.

La Banque de Paris à 1220 et la Société générale à 670 sont en avance sur hier. Après 1030 le Crédit lyonnais est remonté à 1100 fr.

On tient à 832 la Banque d'escompte dont les prix doivent se niveler dans un temps donné avec ceux des grands établissements de crédit similaires auxquels elle peut être comparée au point de vue de la solidité et du mouvement d'affaires.

Des réalisations de bénéfices ont fait éprouver à la Banque parisienne une réaction qui ne saurait être durable.

Fonds étrangers en reprise sensible. Le 5 0/0 italien s'est négocié couramment de 88 65 à 88 70, et le Florin autrichien (or) a fait 78 francs au comptant. Le 6 0/0 hongrois est assez ferme à 94 25.

La Dette unifiée d'Egypte est 362 50 pour fin courant. Le 5 0/0 turc est demandé à 13 55 et montre de bonnes tendances.

En valeurs industrielles, le Gaz parisien a dépassé 1,610 et s'est avancé jusqu'à 1,620 Le Canal de Suez se maintient de 1,565 à 1,560 à terme.

En chemins étrangers on a coté le nord d'Espagne 415 et 442 50, le Saragosse 420 et 417 50 et les Autrichiens 611 25.

Les obligations de la Banque hypothécaire de Suède se maintiennent de 465 à 467 50.

Trois heures. — Cours sans variations dignes de mention pendant la dernière heure.

BOURSE DE LILLE (12 février)

EMPRUNTS VILLES ET DÉPARTEM.	Cours précéd.	Cours du jour.
Lille 1860	106	106
Lille 1853	100	
Lille 1868	508 50	
Lille 1877	509 75	
Armentières	503 75	
Roubaix-Tourcoing, r. à 50 fr. en 55 ans	48	
Amiens	108	
Dunkerque, 6 000	507 50	
Dunkerque 1876, 5 0/0, 615 payés, lib. titre r.	1010	
Département du Nord	101 50	
Tourcoing 1878	475	
OBLIGATIONS		
Nord	392 50	
Fives-Lille, remb. 450	467	
Marquise, remb. 450	310	
MINES		
Anchy, 71, r. 250t. p.	100	
Anchy, 75, r. 500t. p.	200	
Azincourt, 72, r. 500t. p.	425	
Azincourt, 76, r. 550t. p.	413 75	
Béthune, Anc. r 300t. p.	327 50	
Béthune, 76, r. 500t. p.	533 25	
Béthune, 77, r. 500t. p.	373	
Ferfay, 67, r. 550t. p.	412 75	
Ferfay, 73, r. 550t. p.	395	
Meurchin, 75, r. 500, 250p.	530	
Réty, 75 r. 500t p	425	416 25
Vendin, 74, r. 440t. p	390	
ourcelles lez-Lens. 77	500	
CAISSES et VALEURS DIVERSES		
Caisse de Lille, Verley, Decroix et Ce	715	
Caisse de Lille, Verley, Decroix et Ce, a. n. 125 p.	565	
Caisse de Roubaix, Decroix	575	
Caisse d'escompte, Dutholt, Thomassin et Ce, act. anc.	370	
Caisse d'escompte, Dutholt, act n. 250 p.	381 25	
Caisse Platel et Ce	505	
Crédit du Nord, act. de 500, 200 p.	540	
Henri Devilder et Ce, act de 1000, 500 p.	1200	1225
Gaz de Wazemmes, Guermonprez et Ce	1825	
Gaz de Wazemmes, act. nouv., 450 p.	1500	
Le Nord, Assur., act. 1000 fr., 250 p.	2300	
Union générale du Nord, act de 2000, 500 p.	500	
Métropole, act. 500 125p. (cours de Paris du ..)		
ramways du département du Nord.	230	
Soc. St-Sauveur-Arras, anc. usine Grassin, 500 t. p.	180	
Société du Quartier-Neuf de l'Arc, act. 500f. tp.	150	
Bateaux à vapeur à hélice du Nord, 500f. t. p.		
Caisse commerciale de Béthune, Rupert-Samier et Ce, 500 t. p.	545	
Jardin zoologique de Lille, act. 500, 125p.	450	
Hippodrome lillois, act. 1000, t. p.	1190	
Union linière du Nord.	517 50	

CHARBONNAGES	Cours précéd	Cours du jour
Aniche (Nord), le douzième, 3,000 parts.	15300	
Anzin, 100e de denier, 288 deniers.	4895	4800
Auchy au Bois, 8000 a.	82 50	85
Azincourt, 1500 act.	325	250
Bruay (P.-de-C.) ex. c. n° 28, 3000 act.	9300	
Bully Grenay, le sixième, 18000 parts.	1551 25	1555
Carvin, ex-c., no 19, 3945 act.	1375	
Courcelles-lez-Lens, 4000 act.	940	
Courrières, 2000 act.	25700	26700
Campagnac, ex c. no 5, 3500 act.	565	
Douchy, 3744 act.	3005	
Douaisienne, act. lib. 500, 6000 act.	210	
Dourges, 1800 act.	7900	
Escarpelle (Nord), 6000 actions.	5240	
Epinac, 2400 act.	1100	
Ferfay, 2181 act.	50	
Id. act. n., 819 act.	300	
Lens, 3000 act.	24940	24 00
Liévin, 2416 act.	6600	
Lys supérieure 5000 act	150	
Meurchin, ex.-c. n° 3, 4000 act.	1175	1190
Marles, 30 0/0, p. d'ing. 430 parts	17000	
Réty, Ferques, Hardinghem, 4000 act.	248 75	
Sincey le Rouvray, 4000 actions.	57 50	
Thivencelles, ex-c. n° 12. 5000 act.	558 75	
Vendin, 2713 act	200	250
Vicoigne Nœux, 4000 a.	18900	
FORGES et HAUTS FOURNEAUX		
Blache St-Vaast, 2000s.	3100	
Denain et Anzin, ex-c. n° 2, 20000 act.	398 75	

RENTES

3 0/0, jouiss. 1er octobre 1880	
3 0/0 amort., jouiss. 16 juillet 80	
4 1/2, jouiss. 22 septembre 1880	
5 0/0, jouissance 16 août 1880	

COTE EN BANQUE

VALEURS	Cours précédent	11 Fév. 1881
Courcelles lez-Lens		
Crespin-Anzin	55	
Marly	100	90
Annœullin-Don	13	
Ferfay 1877, non estam	410	
Chambre de Calais	1015	

COUPONS DÉTACHÉS

1er Février 1881

Aniche 33

Précéd cloture	H.	B.	Bourse de Paris du 1 Février	Premier cours	Dernier cours	Dernier revoir
84 10	.. 15	.. ..	3 0/0. Jouiss. 1er octobre 188	84 2	84 0	
84 27	.. ..	.. ..	Id. Amortiss en 75 ans	84 30	84 27	3 ..
85 70	.. ..	.. 10	3 0/0. Jouiss. 16 octobre 1880	85 65	85 60	3 ..
85 6	.. ..	.. ..	4 1/2 0/0. Jouissance 22 mars 1880.	117	116 70	
117 70	.. ..	.. ..	5 0/0. Jouissance 16 nov. 1880	119 4	119 30	4 50
119 55	.. ..	.. 20	Obligations du Trésor J. 20 juin. 188	513 7	513	
513	.. ..	.. 5	La Foncière (assur. de l'Union) 500f	555	555	20
650	.. 2	.. ..	Banque de France	3 00	3 10	154 ..
645	.. 12 50	.. ..	Jouissance Janvier-Juillet			
3910	.. ..	.. ..	Banque d'escompte de Paris	828 7	830	31 75
3900	.. ..	.. ..	Jouissance 27 mai 1880	832 50	832 50	
830	.. ..	.. ..	Banque hypothécaire de France.	89	885	
830	.. 2 50	.. ..	act. 500f. 125f. p. J. 16 fév. août	881 50	883 75	
683 75	.. 1 25	.. ..	Banque Paris et Pays-Bas	1215	1220	60 ..
682 50	.. 1 35	.. ..	act. 1000 f. t. p.	1200	1217 50	
1210	.. 12 50	.. ..	Comptoir d'escompte	1020	1020	46 ..
1220	.. 7 50	.. ..	Joussance février août. 250p.			
1020	.. ..	.. ..	Crédit foncier. 500 f. 250 f. p.	1630	1630	37 50
1015	.. ..	.. ..	Jouissance Janvier-Juillet	1630	1630	
1630	.. ..	.. ..	Crédit Ind. 500 f. 125 f. p. J. mai 1880	745	715	17 25
1622 50	.. 7 50	.. ..	Crédit Lyonnais. 500f. 200f. p.	1037 50	1102 50	35 ..
745	.. ..	.. ..	Jouissance 25 juin-décembre	1080	1100	
1090	.. 12 50	.. ..	Crédit Mobilier, actions nouv.	705	710	35 ..
1087 50	22 50	.. ..	Jouissance janvier-juillet	712 50	715	
705	.. 5	.. ..	Dépôts et Comptes-Courants (Société de) act. 500 f. 125f. p.	710	710	15 ..
708 75	6 25	.. ..	Union générale, act 500f J. janv. juil.	1125	1140	16 25
710	.. ..	.. ..	Société générale, 500f. 250f. p.	655	655	18 ..
710	.. ..	.. ..	Jouissance janvier juillet	671 25	655 25	
1115	25	.. ..	Banque Franco-Egyptienne	715	713 75	45 ..
660	5	.. ..	500f. 250p. J. janvier-juillet.	715	713 75	
665	1 25	.. ..	Banque Franco Italienne	450	432 50	20 ..
702 50	11 25	.. ..	500f 325p. J. janvier-juillet.	440	457 50	
705	13 75	.. ..	Société financière de Paris	535	535	22 50
450	12 50	.. ..	Act. 500 f. J. mars sept.	535	540	
445	12 50	.. ..	Immeubles de Paris (125f. p.) août fév.	550	545	
535	.. ..	.. ..	Est-Algérien, 500 f. 250 payés		615	27 50
535	5	.. ..	Jouissance mars-septembre.			
550	.. ..	5 ..	Est, act. 500 fr. t. p.	775	775	33 ..
620	.. ..	0 ..	Jouissance mai novembre.		772 50	
580	.. ..	.. ..	Lyon, act. 500 f. t. p.	1565	1572 50	55 ..
775	.. ..	.. ..	Jouissance mai novembre	1577 50	1580	
772 50	.. ..	.. ..	Midi, act. 500 f. t. p.	1165	1170	40 ..
1570	2 50	.. ..	Jouissance janvier juillet.	1170	1172 50	
1575	5	.. ..	Nord, act. 500 f. t. p.	1735	1730	68 ..
1160	10	.. ..	Jouissance janvier-juillet.	1740	1740	
1163 75	.. ..	.. ..	Orléans, act. 500 f. t. p.	1350	1350	56 ..
1240	.. ..	10 ..	Jouissance avril octobre	1350	1350	
1240	.. ..	.. ..	Ouest, act. 500 fr t p J. avril octobre.	838 75	838 75	35 ..
1350	.. ..	.. ..	Compagnie parisienne du Gaz.	1610	1610	65 50
1350	.. ..	.. ..	Act. 500f t. p J. avril-octobre	1620	1620	
867 50	1 25	.. ..	Compagnie gén. Transatlantique.	565	552 50	20 ..
1595	15	.. ..	Act 500f t. p. J. janvier-juill			
1597 50	2 50	.. ..	Magasins gén. de Paris. J. janv.-juill.	550	551 25	28 ..
565	.. ..	2 50	Messag maritim 500f. t. p. J. juin-déc.	735	730	35 ..
567 50	.. ..	.. ..	Petites-Voitures de Paris, d°. J jr-jt.	690	705	30 ..
550	1 25	.. ..	Canal maritime de Suez	1545	1560	29 ..
755	.. ..	5 ..	Act. 500f. t. p. J. janvier juill.	1540	1555